

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2016

---

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA  
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3623)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL486

présenté par  
M. Denaja, rapporteur

-----  
**ARTICLE 15**

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« mesures mentionnées au »,

les mots :

« dispositions prises en application du ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.